



COMMUNE DE
CHOULEX

A TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE CHOULEX

Choulex, le 4 novembre 2022

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le

lundi 14 novembre 2022 à 19 heures 00

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2022.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Pétition relative à l'abribus sur la route de La-Capite.
4. Communications du Maire et des Adjointes.
5. Présentation du budget de la commune 2023.
6. Présentation du budget des pompiers 2023.
7. Rapport des commissions.
8. Projets de délibérations, de motions et de résolutions :
 - a) Délibération relative au nouveau règlement du cimetière (projet de délibération N°258/22).
 - b) Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 destiné à la réalisation des aménagements routiers du chemin des Princes (tronçon des Verpillières et tronçon entre le Chemin Marclay et Route de Pressy) (projet de délibération N°259/22).
 - c) Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 destiné à un amortissement complémentaire pour les travaux de réfection du Chemin des Princes – Domaine de Miolan (projet de délibération N°260/22).
 - d) Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 destiné à un amortissement complémentaire pour les travaux de réfection de la route de Choulex, entre la route des Carres et Maison Forte (projet de délibération N°261/22).
 - e) Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 destiné à un amortissement complémentaire pour la réalisation des aménagements de surface du hameau de Bonvard (projet de délibération N°262/22).
6. Propositions du Maire et des Adjointes.
7. Propositions individuelles et questions.
8. Naturalisations (huis clos).

Dans l'attente de vous revoir, nous vous prions de croire, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pascal Droze
Président du Conseil municipal